

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00736 Numéro SIREN : 520 046 822 Nom ou dénomination : AEP

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2024 sous le numéro de dépôt 3049

AEP

Siège social : 260 rue d'Authijol 07120 ST ALBAN AURILLIOLLES
SARL au capital de 5 000 euros - Siret 52004682200026 - APE 4321A

REÇU le
11 JUIN 2024
TRIBUNAL DE COMMERCE

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le 5 juin 2024, Monsieur PICORE Joël, demeurant 1 Chemin Mas Alzon 07150 VAGNAS, associé unique de la société AEP, a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant:

- *Approbation des comptes annuels*
- Affectation du résultat.

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et se soldant par une perte de 3 444 euros.

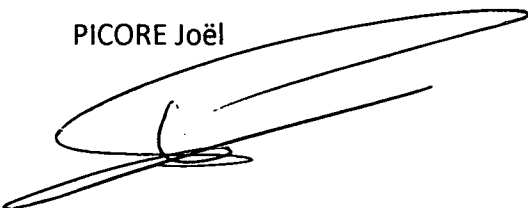
Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 3 444€, de la manière suivante :

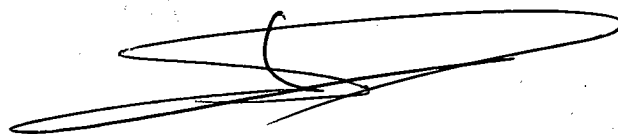
- Report à nouveau (solde créditeur) soit 662 euros ;
- le solde au Report à nouveau (solde débiteur) soit 2 782 euros

L'associé unique

PICORE Joël



certifier conforme à l'original
le 3/06/2024



AEP

260 rue d'Authijol

07120 ST ALBAN AURIOLLES

SIRET 52004682200026 - APE 4321A

COMPTES ANNUELS

au

31 décembre 2023

AEP

260 rue d'Authijol

07120 ST ALBAN AURIOLLES

Téléphone : - Télécopie :

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

Bilan

Résultat

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Immobilisations et amortissements

Charges à payer et produits à recevoir

Faits caractéristiques de l'exercice

DÉTAIL DES COMPTES

LIASSE FISCALE

COMPTES ANNUELS

DILATIN

RESULTAT

AEP - ST ALBAN AURIOLLES

Téléphone : - Télécopie :

BILAN

AEP : 31 décembre 2023

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
ACTIF IMMOBILISÉ				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	1800	1800		
<i>Immobilisations corporelles</i>	13597	6784	6814	8614
<i>Immobilisations financières</i>	121		121	121
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	15518	8584	6934	8734
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements, en cours</i>	3015		3015	8783
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances & acomptes versés sur commande</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	6530		6530	15740
<i>Autres créances</i>	1108		1108	
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	2444		2444	6656
<i>Charges constatées d'avance</i>	1274		1274	1244
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	14370		14370	32423
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	29888	8584	21304	41157
PASSIF (EUR)			EXERCICE N	EXERCICE N-1
CAPITAUX PROPRES				
<i>Capital social ou individuel</i>			5000	5000
<i>Ecart de réévaluation</i>				
<i>Réserve légale</i>			500	500
<i>Réserve réglementée (dont réserve spéciale des plus values à long terme)</i>				
<i>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres d'art originales)</i>				2078
<i>Report à nouveau</i>			662	3155
<i>Résultat de l'exercice</i>			-3444	-4571
<i>Provisions réglementées</i>				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)			2718	6162
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
DETTES				
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>			6421	8634
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>				500
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>			610	537
<i>Autres dettes (dont comptes courants d'associés)</i>			627	25324
<i>Produits constatés d'avance</i>				
TOTAL DES DETTES et PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (III)			18586	34995
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			21304	41157

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

AEP: Période du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

Rubriques	Exercice N	EUR		Ecart N/N-1
		Exercice N-1		
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	58954	57213	1741	3%
Chiffres d'affaires nets	58954	57213	1741	3%
Production stockée	-4416	4416	-8832	-200%
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Autres produits		7	-7	-100%
PRODUITS D'EXPLOITATION	54538	61636	-7098	-12%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements	15558	15416	142	1%
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	1352	2466	-1114	-45%
Autres achats et charges externes (3)	17574	19984	-2410	-12%
Impôts, taxes et versements assimilés	3796	2813	983	35%
Rémunérations du personnel	14000	18808	-4808	-26%
Charges sociales	3797	5657	-1860	-33%
Dotations aux amortissements	1800	1046	754	72%
Dotations aux provisions				
Autres charges	1	7	-6	-86%
CHARGES D'EXPLOITATION	57879	66196	-8317	-13%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3341	-4560	1219	27%
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
Charges financières	57	11	46	418%
Charges exceptionnelles	46		46	
Impôts sur les bénéfices				
2 - RÉSULTAT COMPTABLE	-3444	-4571	1127	25%

ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

AEP - ST ALBAN AURIOLLES

Téléphone : - Télécopie :

RÈGLES ET MÉTHODES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction de remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

AEP 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

IMMOBILISATIONS (EUR)	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	1800			1800	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1800			1800	
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions</i>					
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>	4597			4597	
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>					
<i>Matériel de transport</i>	9000			9000	
<i>Autres immobilisations corporelles</i>					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13597			13597	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	121			121	
TOTAL GÉNÉRAL	15518			15518	

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex.	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'ex.
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1800			1800
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>	4597			4597
<i>Installations générales, agencements, aménagements divers</i>				
<i>Matériel de transport</i>	386	1800		2186
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4983	1800		6783
TOTAL GÉNÉRAL	6783	1800		8583

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

AEP 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023

EUR

CHARGES À PAYER	Montants
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	6 421
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	400
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	4 616
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	
TOTAL CHARGES À PAYER	11 437

PRODUITS À RECEVOIR	Montants
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	
<i>Autres créances</i>	
<i>Disponibilités</i>	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

DÉTAIL DES COMPTES

AEP

260 rue d'Authijol
07120 ST ALBAN AURIOLLES

SIRET 52004002200020 - APE 4521A

1 janvier 2023 - 31 décembre 2023

AEP - ST ALBAN AURIOLLES

Téléphone : - Télécopie :

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - ACTIF

AEP - 07120 ST ALBAN AURIOLLES
SIRET 52004682200026

Fin exercice N : 31/12/2023
Fin exercice N-1 : 31/12/2022

RUBRIQUES FISCALES	%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
014 Autres immobilisations incorporelles	8,4	1800	4,4	1800		
205000 Concessions & droits similaires, brevets, licences, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	8,4	1800	4,4	1800		
016 Am/Prov sur Autres immobilisations incorporelles	8,4	1800	4,4	1800		
280500 Amort Concessions & droits similaires, brevets, logiciels...	8,4	1800	4,4	1800		
028 Immobilisations corporelles	63,8	13597	33,0	13597		
215500 Outillage industriel	21,6	4597	11,2	4597		
218200 Matériel de Transport	42,2	9000	21,9	9000		
030 Am/Prov sur Immobilisations corporelles	31,8	6784	12,1	4984	1800	36,1
281500 Amort. Matériel et outillage	21,6	4597	11,2	4597		
281820 Amort. Matériel de Transport	10,3	2186	0,9	386	1800	5,7
040 Immobilisations financières	0,6	121	0,3	121		
271000 Titres immobilisés autre que les titres immobilisés	0,1	31	0,1	31		
275000 Dépôts et cautionnements versés	0,4	90	0,2	90		
050 Matières premières, appros, en cours de production	14,2	3015	21,3	8783	-5768	-65,7
310000 Stock Matières prem et fournit	14,2	3015	10,6	4367	-1352	-31,0
345000 Prestations de services en cours			10,7	4416	-4416	-100,0
068 Créances : Clients et comptes rattachés	30,6	6530	38,2	15740	-9210	-58,5
411003 CLIENTS - TVA 10%			1,6	653	-653	-100,0
411700 CITADIS -RETENUES DE GARANTIE TVA 10%			4,8	1973	-1973	-100,0
416000 Clients douteux	30,6	6530	15,9	6530		
418000 Clients - Produits non encore fact.			16,0	6584	-6584	-100,0
072 Autres créances	5,2	1108			1108	0,0
409800 R.R.R. à obtenir et autres avoirs	0,9	202			202	0,0
445830 Remboursement Taxes s/ CA demandé	4,3	906			906	0,0
084 Disponibilités	11,5	2444	16,2	6656	-4212	-63,3
512100 Banque Populaire	11,5	2444	16,2	6656	-4212	-63,3
092 Charges constatées d'avance	6,0	1274	3,0	1244	29	2,4
486000 Charges constatées d'avance	6,0	1274	3,0	1244	29	2,4

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - PASSIF

AEP - 07120 ST ALBAN AURIOLLES
SIRET 52004682200026

Fin exercice N : 31/12/2023
Fin exercice N-1 : 31/12/2022

RUBRIQUES FISCALES	%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
120 Capital social ou individuel	23,5	5000	12,1	5000		
101300 Capital souscrit-appelé, versé	23,5	5000	12,1	5000		
126 Réserve légale	2,3	500	1,2	500		
106100 Réserve légale	2,3	500	1,2	500		
132 Autres réserves			5,0	2078	-2078	-100,0
106800 Autres réserves			5,0	2078	-2078	-100,0
134 Report à nouveau	3,1	662	7,7	3155	-2493	-79,0
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	3,1	662	7,7	3155	-2493	-79,0
136 Résultat de l'exercice	-16,2	-3444	-11,1	-4571	1127	24,7
156 Emprunts et dettes assimilées	30,1	6421	21,0	8634	-2213	-25,6
164000 Emprunts N°08812027. 9 000€	19,6	4181	15,6	6421	-2240	-34,9
164100 Emprunt à - 1 an	10,5	2240	5,4	2213	28	1,3
164 Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1,2	500	-500	-100,0
419100 Clients-Avances et acomptes reçues			1,2	500	-500	-100,0
166 Fournisseurs et comptes rattachés	2,9	610	1,3	537	73	13,6
401003 D.E.R.D.	1,8	390	1,2	501	-111	-22,2
401009 Fournisseurs O à Z	0,9	202			202	0,0
401015 PPG DISTRIBUTION			0,0	18	-18	-100,0
401031 SFR	0,1	19	0,0	18	1	5,5
172 Dettes fiscales et sociales	24,6	5243	47,7	19619	-14376	-73,3
431100 URSSAF RHONE ALPES	17,2	3671	9,6	3945	-274	-7,0
438600 Charges sociales -charges à payer			32,3	13313	-13313	-100,0
445510 TVA à décaisser			2,4	976	-976	-100,0
445714 TVA collectée 10,00%	2,8	594	1,9	787	-193	-24,6
445860 Taxes/CA sur fact. non parvenues	0,2	34			34	0,0
445870 TVA S/ C.A. S/ FAE, AAE			1,5	599	-599	-100,0
448600 Etat- Charges à payer	4,4	945			945	0,0
173 Dettes envers les associés (comptes courants)	29,6	6312	13,9	5705	607	10,6
455101 C/C PICORE Joël	29,6	6312	13,9	5705	607	10,6

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

AEP - 07120 ST ALBAN AURIOLLES
SIRET 52004682200026

Fin exercice N : 31/12/2023
Fin exercice N-1 : 31/12/2022

RUBRIQUES FISCALES		%CA	Ex N	%CA	Ex N-1	Ecart N/N-1		%
218 Services vendus		100,0	58 954	100,0	57 213	1 741		3,0
706004	Prestations services 10%	98,4	57 987	78,9	45 128	12 859		28,5
706005	Prestations Sevices 20%	1,6	967	21,1	12 085	-11 118		-92,0
222 Production stockée		-7,5	-4 416	7,7	4 416	-8 832		-200,0
713450	Variation de prestations de services en cours	-7,5	-4 416	7,7	4 416	-8 832		-200,0
230 Autres produits		0,0		0,0	7	-6		-92,7
758000	Produits divrs de gestion courante	0,0		0,0	7	-6		-92,7
238 Achat de matières premières et autres approv.		26,4	15 558	26,9	15 416	143		0,9
601000	Achats stockés - Matières premières	26,0	15 335	26,9	15 386	-52		-0,3
602200	Fournitures consommables	0,3	152			152		0,0
608500	Frais accessoires incorp s achats	0,1	72	0,1	29	42		145,7
240 Variation de stock (matières premières et autres appros)		2,3	1 352	4,3	2 466	-1 114		-45,2
603100	Variation des stocks de mat. prem.	2,3	1 352	4,3	2 466	-1 114		-45,2
242 Autres charges externes		29,8	17 574	34,9	19 984	-2 410		-12,1
604000	Achats d'études et prestations de services			0,2	94	-94		-100,0
604100	Travaux Exo TVA			6,7	3 814	-3 814		-100,0
606100	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	0,0	23	0,0	23	1		4,2
606130	Carburant	6,4	3 752	3,1	1 764	1 988		112,7
606300	Fournitures d'entretien & peti équipement	2,2	1 323	2,3	1 308	15		1,2
606400	Fournitures administratives	0,6	360	0,2	96	263		*3,7
611000	Sous-traitance générale	0,8	500			500		0,0
611100	SOUS TRAITANCE- A-E	3,9	2 274	2,3	1 305	969		74,2
613500	Locations mobilières	1,0	576	1,7	979	-403		-41,2
615600	Maintenance	0,4	242			242		0,0
616000	Primes d'assurance	3,4	2 024	2,5	1 434	589		41,1
621100	Personnel intérimaire	3,3	1 956	2,3	1 330	626		47,1
622700	Frais d'actes et de contentieux	0,1	43	0,1	43			-0,6
623100	Annonces et insertions	0,1	84	0,1	60	24		40,0
624100	Transports sur achats	0,1	37			37		0,0
625100	Voyages et déplacements	0,4	207	6,5	3 722	-3 516		-94,4
625700	Missions & Réceptions	5,9	3 486	5,1	2 938	548		18,7
626100	Frais postaux & de télécom.	0,4	247	0,7	399	-151		-37,9
627000	Services bancaires et assimilés	0,7	440	1,1	636	-196		-30,9
628000	Divers			0,1	38	-38		-100,0
244 Impôts, taxes et versements assimilés		6,4	3 796	4,9	2 813	983		34,9
633300	Participation à la formation professionnelle continue	0,2	110	0,2	128	-18		-14,1
635120	C.F.E.	0,8	499	0,8	474	25		5,3
63514	Taxe sur les véhicultes de société	2,2	1 306			1 306		0,0
635400	Droits enregistrement et de timbre			0,3	171	-171		-100,0
637300	CSG Déductible	2,2	1 319	2,5	1 430	-111		-7,8
637301	CSG Non Déductible	1,0	562	1,1	610	-48		-7,9
250 Rémunérations du personnel		23,7	14 000	32,9	18 808	-4 808		-25,6
641100	Salaire de base			4,9	2 808	-2 808		-100,0
644000	Rémunération du travail exploitant	23,7	14 000	28,0	16 000	-2 000		-12,5
252 Charges sociales		6,4	3 797	9,9	5 657	-1 860		-32,9
645100	Sécurité sociale			0,9	506	-506		-100,0
645300	Prévoyance 1			0,3	171	-171		-100,0
646000	Cotisations soc. pers. exploitant	6,4	3 797	7,7	4 415	-618		-14,0
647700	Caisse de congés			1,0	562	-562		-100,0

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

AEP - 07120 ST ALBAN AURIOLLES
SIRET 52004682200026

Fin exercice N : 31/12/2023

Fin exercice N-1 : 31/12/2022

RUBRIQUES FISCALES	%CA	Ex N	%CA	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
252 Charges sociales ... suite						
647800 Organisme professionnel			0,0	4	-4	-100,0
254 Dotations aux amortissements	3,1	1 800	1,8	1 046	754	72,2
681100 Dot aux amort immo corpo et incorpo	3,1	1 800	1,8	1 046	754	72,2
262 Autres charges	0,0	1	0,0	7	-6	-84,0
658000 Charges diverses gestion courante	0,0	1	0,0	7	-6	-84,0
294 Charges financières	0,1	57	0,0	11	47	*5,4
661600 Intérêts Bancaires & s/ opérat de financ...	0,1	57	0,0	11	47	*5,4
300 Charges exceptionnelles	0,1	46			46	0,0
671200 Pénalités, amendes fiscales et pénalités	0,1	46			46	0,0

LIASSE FISCALE

AEP

260 rue d'Authijol

07120 ST ALBAN AURIOLLES

SIRET 52004682200026 - APE 4321A

1 janvier 2023 - 31 décembre 2023

AEP - ST ALBAN AURIOLLES

Téléphone : - Télécopie :

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AEP

Néant * ☐

Adresse de l'entreprise 260 RUE D'AUTHIJOL 07120 ST ALBAN AURIOLLES

SIRET 52004682200026

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010		012					
		014	1 800	016	1 800				
	Immobilisations corporelles*	028	13 597	030	6 784	6 814	8 614		
	Immobilisations financières* (1)	040	121	042		121	121		
	Total I (5)	044	15 518	048	8 584	6 934	8 734		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS								
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	3 015	052		3 015	8 783		
	Marchandises*	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	6 530	070		6 530	15 740		
		072	1 108	074		1 108			
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	2 444	086		2 444	6 656		
	Charges constatées d'avance*	092	1 274	094		1 274	1 244		
	Total II	096	14 370	098		14 370	32 423		
Total général (I + II)	110	29 888	112	8 584	21 304	41 157			
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		5 000	5 000				
	Écarts de réévaluation	124							
	Réserve légale	126		500	500				
	Réserves réglementées*	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			2 078				
	Report à nouveau	134		662	3 155				
	Résultat de l'exercice	136		(3 444)	(4 571)				
	Subventions d'investissement	137							
	Provisions réglementées	140							
	Total I	142		2 718	6 162				
Provisions pour risques et charges	Total II 154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		6 421	8 634				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			500				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		610	537				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA : 169 627)	172		5 243	19 619				
	Comptes courants d'associés	173		6 312	5 705				
	Autres dettes	175							
	Produits constatés d'avance	174							
	Total III	176		18 586	34 995				
Total général (I + II + III)	180		21 304	41 157					
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		4 181		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR	018
------------------------------------	-----

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 3

Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	{ biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214	
				217	218	58 954	57 213
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	(4 416)	4 416	
	Production immobilisée*			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	0	7	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	54 538	61 636	
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises)*			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	15 558	15 416	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	1 352	2 466	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)			242	17 574	19 984	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE*		243	499	244	3 796	2 813
	Rémunérations du personnel*			250	14 000	18 808	
	Charges sociales			252	3 797	5 657	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254	1 800	1 046
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	1	7
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	57 879	66 196	
	I — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(3 341)	(4 560)	
	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	57	11	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	46	
dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)			306				
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)			310	(3 444)	(4 571)		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314 3 444	
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 868		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	46	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (art. 44 octies A)	987	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991 342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexies A)	989			
ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138	Bassins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies)	992	
ZFANG (44. quaterdecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
Dont divers		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Créance report en arrière du déficit	346 350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352		354 1 530		
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)			356		
		Déficits antérieurs reportables : *		12 218	dont imputés sur le résultat :	360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370		372 1 530	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 (Notice BIC RS).

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

DIVERS À RÉINTÉGRER (détail de la rubrique 330 sur 2033-B)	
Libellé	Montant
PENALITE SUR TVA	46
TOTAL	46

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

L'IMPÔT IN 2023-2024
2024Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AEP

Néant * ☐

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	1 800	412		414		416	1 800	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 597	442		444		446	4 597	
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	9 000	462		464		466	9 000	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	1 210	482		484		486	1 210	
TOTAL		490	15 518	492		494		496	15 518	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	1 800	502		504		506	1 800	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 597	532		534		536	4 597	
	Installations générales, agencements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550	386	552	1 800	554		556	2 186	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566		
TOTAL		570	6 784	572	1 800	574		576	8 584	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Valeur des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	Court terme *				Long terme					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AEP

Néant * ☐

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions de dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	DOTATIONS		REPRISES	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982 12 218
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982bis
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984 12 218
Déficits de l'exercice	860 1 530
Total des déficits restant à reporter	980 13 748

VI DIVERS	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	325 381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	326 380 2 707
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 5 992
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 5 690
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° SIREN) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administrateur fiscal sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *



EXERCICE CLOS LE

21122023

N° SIRET

520004168200000016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AEP

ADRESSE (voie)

260 RUE D'AUTHIJOL

CODE POSTAL

07120

VILLE

ST ALBAN AURIOLLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	903	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

PICORE

Prénom(s)

JOEL

Nom d'usage

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

100

Naissance :

Date

02/06/1969

N° Département

84

Commune

AVIGNON

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

1

Voie

CHEM MAS ALZON DOMAINE TIERRA NOSTRA

Code Postal

07150

Commune

VAGNAS

Pays

FRANCE

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.